



FORMULAIRE D'ADHÉSION AU DÉBIT PRÉAUTORISÉ ACCORD DE DPA DU PAYEUR

S.V.P. joindre un spécimen de chèque

Titulaire(s) du compte

Nom et prénom du (des) titulaire(s)	N° de compte avec L'École des Premières Lettres
Nom et prénom de l'élève	
Adresse (n° civique, rue)	N° téléphone ()
Ville, province	Code postal

Institution financière

Organisme bénéficiaire

Nom de l'institution financière			Nom de l'organisme L'École des Premières Lettres	
N° de l'institution	N° de transit	N° de compte	Téléphone (514) 272-2229	Télécopieur (514) 272-3330
Adresse (n° civique, rue)			Adresse 5210 rue Waverly	
Ville, province		Code postal	Ville, province Montréal (Québec)	Code postal H2T 2X7

Autorisation de retrait

Je, soussigné(e), autorise L'École des Premières Lettres et son institution financière à effectuer par débits préautorisés (DPA) dans mon compte désigné ci-haut, les paiements indiqués aux dates ci-dessous :

24 août 2017 _____ \$ 5 octobre 2017 _____ \$ 5 novembre 2017 _____ \$ 5 décembre 2017 _____ \$ 5 janvier 2018 _____ \$
5 février 2018 _____ \$ 5 mars 2018 _____ \$ 5 avril 2018 _____ \$

INSCRIRE LES MONTANTS

Aux dates convenues ci-dessus, les montants doivent être égaux pour chacun des huit versements. Chaque retrait correspondra aux montants indiqués ci-haut. **Le tout constituant un DPA personnel/particulier.** J'accuse réception d'une copie de cet accord et je renonce à toute autre confirmation avant le premier paiement.

Changement ou annulation :

J'informerai l'organisme bénéficiaire, dans un délai raisonnable, de tout changement aux présentes. Je peux révoquer mon autorisation à tout moment, sur signification d'un préavis de 10 jours. Pour obtenir un spécimen de formulaire d'annulation ou pour plus d'information sur mon droit d'annuler un Accord de DPA, je peux communiquer avec mon institution financière ou consulter le site de l'Association canadienne des paiements à l'adresse www.cdnpay.ca. Je dégage l'institution financière de toute responsabilité si la révocation n'était pas respectée, à moins qu'il ne s'agisse d'une négligence grave de sa part.

Je conviens que l'institution financière où j'ai mon compte n'est pas tenue de vérifier que le paiement est prélevé conformément à mon autorisation. J'atteste, de plus, que toutes les personnes dont les signatures sont nécessaires pour le fonctionnement du compte identifié ci-dessus ont signé la présente autorisation.

Je reconnais que le fait de remettre la présente autorisation à l'organisme bénéficiaire équivaut à la remettre à l'institution financière indiquée ci-dessus.

Remboursement

J'ai certains droits de recours si un débit n'est pas conforme au présent Accord. Par exemple, j'ai le droit de recevoir le remboursement de tout DPA qui n'est pas autorisé ou qui n'est pas compatible avec le présent Accord de DPA. Pour obtenir plus d'information sur mes droits de recours, je peux communiquer avec mon institution financière ou visiter www.cdnpay.ca. L'institution financière me remboursera, au nom de l'organisme, les montants retirés par erreur dans les 90 jours civils du retrait pour un DPA personnel et dans les 10 jours ouvrables du retrait pour un DPA d'entreprise, dans la mesure où le remboursement est demandé pour une raison admissible.

Je comprends que je devrai faire une demande à cet effet à mon institution financière selon la procédure qu'elle me fournira.

Enfin, je reconnais qu'une demande de remboursement produite après les délais indiqués précédemment devra être réglée entre l'organisme et moi, sans responsabilité ni engagement de la part de l'institution financière.

Consentement à la communication de renseignements

Je consens à ce que les renseignements contenus dans ma demande d'adhésion au débit préautorisé soient communiqués à l'institution financière, dans la mesure où cette communication de renseignements est directement reliée et nécessaire à la bonne mise en œuvre des règles applicables en matière de débits préautorisés.

Signature du titulaire du compte _____ Date _____

Signature du second titulaire _____ Date _____

**Important : Joindre un chèque personnel portant la mention « Annulé » pour éviter toute erreur de transcription.
Si vous changez de compte ou d'institution financière, veuillez en aviser L'École des Premières Lettres.**